

BREVET MER - NIVEAU 1

CONDITIONS DE RÉUSSITE :

Le barreur doit valider au moins 11 ateliers du parcours dont obligatoirement les 3 ateliers éliminatoires (en rouge).



VALIDER LA FIN DE LA PÉRIODE DE DÉCOUVERTE EN AVIRON DE MER

NOM : / PRÉNOM : / N° LICENCE :

MATÉRIEL ET ENVIRONNEMENT DE PRATIQUE

- PRÉPARER LE MATÉRIEL (AVIRONS ET COQUE)
- METTRE L'EMBARCATION À L'EAU AVEC AIDE
- INSTALLER LES AVIRONS

MAÎTRISE DE LA PROPULSION

- AVANCER EN LIGNE DROITE

MAÎTRISE DES MANOEUVRES

- RECULER EN LIGNE DROITE
- VIRER AUTOUR D'UNE BOUÉE
- REVENIR À TERRE (CALE, PLAGE OU PONTON)

MAÎTRISE DE L'ÉQUILIBRE

- FAIRE GITER LE BATEAU
- STABILISER LE BATEAU
- EMBARQUER DANS LE BATEAU AVEC AIDE
- SE METTRE EN POSITION DE SÉCURITÉ
- DESCENDRE DU BATEAU SANS AIDE
- RENTRER ET RANGER LE MATÉRIEL AVEC AIDE

TOTAL DES POINTS

PARCOURS/ 13
DATE/...../.....
ÉVALUATEUR	